

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 janvier 2019

---

EXPÉRIMENTATION REVENU DE BASE - (N° 1541)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° AS3

présenté par

M. Viry

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 1, substituer aux mots :

« , automatique et inconditionnelle »

les mots :

« et automatique ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli.

Le Groupe Les Républicains estime que l'expérimentation de l'inconditionnalité du revenu de base est en contradiction avec l'objectif poursuivi par la proposition de loi de valoriser la valeur travail et la transition vers le retour à l'emploi.

Plutôt que de favoriser un dispositif inconditionnel, il convient d'évaluer le bloc « devoirs » du RSA pour le réformer et améliorer son efficacité.

C'est pourquoi cet amendement propose de supprimer l'inconditionnalité du revenu du base.